

TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou UA 26-63

Procès-verbal de la **QUINZIÈME RENCONTRE**

Tenue le 13 juin 2019, à la salle de conférence des Entreprises Oujé-
Bougoumou



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE 12 SEPTEMBRE 2019

TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou

Présences à la rencontre du 13 juin 2019



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Délégués et substituts

Groupe d'utilisateurs	Délégué	Présence	Substitut	Présence
Chef de la communauté et/ou maire et/ou	Curtis Bosum			
BGA	Denis Chiasson	x		
	Dave Lepage		Félix Plante	x
	Julie Laberge			
PRAU	Derrick Neeposh			
Gestionnaire de réserve faunique	Mireille Gravel			
Pourvoirie	Gerry Bosum			
Locataire à des fins agricoles			Charles Couture	
Maître de trappe/Titulaire de permis de	Varley Shecapio-Blacksmith			
Environnement et Eau	Adario Masty	x		
Entreprises sylvicoles	Rodney MacDonald	x	Reggie Bosum	
Travailleurs forestiers (usine)	Paul Gravel			
Travailleurs forestiers (forêt)	Patrick Perreault			
Groupe de travail conjoint	Arthur Bosum	x		
Développement économique local	William Paddy-Mailloux			
Produits forestiers non ligneux				
Véhicule hors route	Martin Blanchet			
Villégiateurs	Simon Blanchet			
Industrie minière exploitation	Norman Wapachee	x		
Industrie minière exploration				
Tourisme/récréation en forêt/culture	Ron Simard			
Chasseurs/pêcheurs/observateurs faunique				
Énergie/biomasse	Freddy Bosum			
Groupes jeunesse	Benjamin Shecapio Blacksmith			
Groupes de femmes	Priscilla Bosum			
Groupes aînés	Sam R. Bosum			

Observateurs, invités

Organisme	Observateur, invité	Présence
GREIBJ	Martin Filion (animateur)	x
	Johanne Morasse	x
MFFP-Forêt	Gabriel Rheault	x
MFFP-Faune	Julien second	
Gouvernement de la Nation Crie	Stéphane Ouellet	
Administration régionale Baie-James		
MFFP-Planificateur	Claude Fréchette	
Université Laval	Mahée-Ly Bouchard	x
CCQF-CQFB	Amélie Dussault	x
Université Laval	François-Xavier Cyr	x
MFFP	Sonia Légaré (point 6)	x
FaunENord	Justine Drolet	x

Confirmation de présence ou d'absence

Présence	
Présence par téléphone	
Absence	

TGIRT-EIBJ OUJÉ-BOUGOUMOU

QUINZIÈME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

La rencontre débute à 10 h 30. L'animateur souhaite la bienvenue tous, il demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Une erreur est observée quant à la date de la rencontre, celle-ci a lieu le 13 juin et non le 12 juin. Une observatrice demande l'ajout d'un point en varia : Projets PADF.

Sur proposition de M. Rodney McDonald, dûment appuyé par M. Félix Plante, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec la correction et l'ajout demandés.

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 31 janvier 2019

L'animateur passe le procès-verbal en survol et porte une attention particulière aux décisions et aux points de suivi.

Sur proposition de M. Rodney McDonald, dûment appuyé par M. Arthur Bosum, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre regroupée du 20 février 2019

À la suite de la rencontre du 20 février 2019, regroupant les TGIRT de Chapais-Chibougamau, d'Oujé-Bougoumou et de Waswanipi, le projet de procès-verbal a été transmis aux membres présents pour validation, après quoi il a été demandé aux délégués présents de procéder à son adoption. Comme aucun délégué ne s'est prononcé par courriel pour l'adoption du procès-verbal, la demande est réitérée aux rencontres régulières des TGIRT concernées. Aucun des membres présents n'a participé à cette rencontre. L'animateur ne peut donc solliciter un appuieur à cette rencontre.

5. Correspondance

a) Correspondance entre M. Simon Blanchet et M^{me} Valérie Tixidor

L'animateur fait une mise en contexte concernant cette correspondance. Il s'agit d'une consultation faite par le MERN auprès des utilisateurs concernés par une demande de droit exclusif sur un sentier de motoneige. On retrouve une cartographie montrant l'emplacement du sentier, avec la correspondance.

b) Résolution du GREIBJ concernant la composition des TGIRT

L'animateur explique en quoi consistent les décisions prises dans le cadre d'une résolution du GREIBJ concernant la composition des TGIRT. L'une d'elles concerne spécifiquement cette TGIRT et visait à créer un nouveau siège pour directeur des ressources naturelles, en remplacement du siège de l'exploitation minière. M. Norman Wapachee occupe ce nouveau siège. Une autre décision concerne toutes les TGIRT et stipule qu'un maire ou un chef d'une communauté peut siéger à une TGIRT voisine à titre de délégué et le maire ou le chef d'une communauté faisant partie de la TGIRT voisine peut siéger à cette TGIRT à titre de délégué sur la base d'un commun accord des chefs et/ou maires concernés.

Les membres profitent de ce point pour demander quelques modifications à la composition de la TGIRT.

M. Gerry Bosum sera retiré de la composition. M. Patrick Perreault sera remplacé par M. Charles Couture. M. Reggie Bosum occupera le siège de l'exploration minière à titre de délégué. M. Benjamin Shecapio sera remplacé par M. Fred Launière.

6. Plan de gestion des voies d'accès

a) Cartographie des valeurs

b) Comité technique régional (Sonia Légaré – MFFP)

La cartographie des valeurs sera abordée dans le cadre de ce point. M^{me} Sonia Légaré aborde sa présentation en mentionnant qu'au mois d'avril, le ministre a annoncé sa stratégie caribou, ce qui précise le travail à effectuer du côté des professionnels du MFFP. Pour ce qui concerne les TGIRT, une suggestion a été soulevée en comité de coordination, qui consiste à réaliser une partie du travail de concertation par l'entremise d'un comité technique régional. Ce comité serait composé d'au moins un délégué par TGIRT et de représentants des différents groupes d'utilisateurs que l'on retrouve au sein des TGIRT. On vise une composition de 10 à 12 participants tout au plus, de manière à optimiser les échanges et la réalisation du mandat. On souhaite amorcer les travaux à l'automne 2019, donc former le comité vers la fin de l'été. Le comité contribuerait en grande partie à la stratégie caribou, mais permettrait de couvrir également d'autres valeurs dont les valeurs d'usage telles que la chasse, la pêche et autres. Elle invite les délégués à faire part de leur intérêt à faire partie du comité technique d'ici la fin de l'été. On peut prévoir environ 4 rencontres par année.

Un délégué demande sur quelle portion de territoire porteront les travaux du comité. Le délégué fait remarquer que des travaux similaires ont déjà été entrepris sur les terres de catégorie II avec le GNC. Les membres précisent le territoire concerné, à savoir celui des TGIRT d'EIBJ, et l'enjeu qui est le rétablissement de l'habitat du caribou forestier. Les membres discutent de l'importance de réduire le réseau de chemins en vue de rétablir les conditions d'habitat du caribou forestier, ce qui implique de fermer certains chemins et plus encore, de les reboiser et de les réaménager de manière à en réduire l'avantage qu'ils représentent pour les prédateurs.

7. Comité technique sur les lacs stratégiques (Justine Drolet, FaunENord)

Ce point est traité avant le point 6. M^{me} Justine Drolet, représentante de l'organisme FaunENord, fait une mise en contexte concernant un enjeu soulevé il y a quelques années par la représentante des gestionnaires de réserve faunique, en lien avec la qualité de l'eau et d'activités telles que la pêche. Cet enjeu a été repris par un détenteur de PRAU et un projet a été mis de l'avant pour désigner quelques lacs considérés stratégiques pour certaines activités récréotouristiques, en collaboration avec la Corporation Nibiischii. M^{me} Drolet explique les objectifs et la démarche entreprise dans le cadre du projet d'analyse mis de l'avant. Elle fait état des résultats obtenus, lesquels révèlent des niveaux de perturbation bien en deçà des seuils établis comme acceptables. Elle fait état des travaux à venir. Le projet doit se terminer officiellement le 30 juin. M^{me} Drolet mentionne les 10 lacs concernés qu'on peut voir sur une cartographie affichée à l'écran. Un délégué demande si l'étude couvre également les populations de poissons. M^{me} Drolet mentionne que cela ne fait pas partie de l'étude, mais que le MFFP effectue des études en ce sens et collecte des données de pêche. Éventuellement, il serait intéressant d'établir un lien entre les résultats de ce projet et les données de pêche du MFFP. Toutefois, elle mentionne qu'au début de l'étude, les maîtres de trappe ont été rencontrés afin de connaître leur appréciation quant aux résultats de pêche qu'ils obtiennent sur les lacs à l'intérieur de leurs aires de trappe avant que des opérations forestières ne soient réalisées à proximité de ces lacs et après. Ces entrevues ont influencé le choix des dix lacs stratégiques.

En lien avec cette étude, un délégué fait état d'une entente provisoire dans le cadre de l'entente de la Paix des Braves, en vue de la création du parc national Albanel-Témiscamie-Otish. Cette entente prévoyait la réalisation d'une étude d'impact environnemental et socio-économique sur le territoire du projet de parc et sur des territoires environnants, dont une partie de la réserve faunique Assinica. D'ailleurs, la communauté est toujours en attente de pouvoir assurer la gestion de cette réserve faunique. L'aire d'étude comprenait les communautés de Mistissini, d'Oujé-Bougoumou, de Chapais et de Chibougamau. Des consultations auraient été menées auprès de trois de ces communautés, excluant celle d'Oujé-Bougoumou. Toutefois, le délégué voit d'un très bon œil que la communauté d'Oujé-Bougoumou est minimalement informée des travaux menés dans le cadre du projet sur les lacs stratégiques. Il considère légitime que la communauté soit consultée sur les projets industriels situés dans les territoires des bassins versants qui recoupent les territoires sous leur gestion ou dont la gestion devrait leur revenir, notamment la réserve faunique Assinica, puisque les rejets dans les cours d'eau situés en amont peuvent contaminer les cours d'eau et les plans d'eau situés en aval. Ici, le délégué fait allusion à un projet minier. M^{me} Drolet se dit tout à fait sensible à cette réalité et au fait que la communauté d'Oujé-Bougoumou soit concernée par ce projet sur les lacs stratégiques et c'est pourquoi elle souhaitait donner cette présentation à cette TGIRT. Le projet doit se terminer dans moins d'un mois, mais s'il y avait une seconde phase, l'implication de la TGIRT d'Oujé-Bougoumou serait sollicitée. Le projet des lacs stratégiques visait surtout les interventions forestières et l'indicateur relatif aux aires équivalentes de coupe ne permettait de quantifier l'impact que de cette activité. Toutefois, il serait opportun de réaliser ce type d'étude également au moyen d'un indicateur qui permettrait de quantifier les impacts potentiels et réels de l'activité minière.

Un autre délégué demande d'avoir accès aux résultats du projet, une fois que ce dernier sera complété. M^{me} Drolet fera le suivi auprès de la TGIRT.

8. Rapport de suivi des commentaires de la consultation publique PAFI-O du 28 janvier au 22 février 2019 (Gabriel Rheault — MFFP)

Deux commentaires ont été émis concernant l'UA 26-63 et à proximité. L'un des commentaires concerne un sentier de motoneige près du lac Opémisca et le demandeur souhaite qu'on s'assure de ne pas le détruire. Le MFFP a prévu maintenir une bande boisée de 40 mètres du côté du sentier d'où proviennent les vents dominants, de manière à limiter l'accumulation de neige dans le sentier.

Une autre demande concernant l'UA 26-64 a été émise par un pourvoyeur situé près du lac Cooper. Ce dernier demande d'être tenu informé de la période de réalisation des travaux. Il a été mis en lien avec les BGA concernés, lequel lui transmettra ses calendriers hebdomadaires des opérations. L'observateur fait état d'un dernier commentaire concernant le lac Cavan. Il encourage les membres de la TGIRT à prendre part aux consultations publiques.

9. Grille de gestion des écarts (Gabriel Rheault – MFFP)

L'observateur du MFFP introduit ce point en résumant brièvement en quoi consiste la grille de gestion des écarts. Ce point est amené à l'ordre du jour à la suite d'une demande de Chantiers Chibougamau visant à introduire la possibilité d'utiliser une structure amovible sur un chemin permanent, incluant le retrait de la structure après la réalisation des travaux d'aménagement forestier, sans avoir à passer par toute la procédure de fermeture de chemin incluant une consultation de la TGIRT et une consultation publique. L'observateur du MFFP explique la demande de Chantiers Chibougamau et aborde brièvement ce qu'il adviendrait dans l'éventualité où cela serait ajouté à la grille de gestion des écarts. Un délégué du groupe des BGA explique les implications et les raisons qui motivent une telle demande, lesquelles sont d'ordre opérationnel, mais également d'ordre environnemental. Un délégué demande pour quelle raison, essentiellement, on souhaite fermer un chemin. Pour le caribou? Le délégué explique que ça peut être l'une des raisons. Il explique la difficulté actuelle d'utiliser une structure amovible sur un chemin permanent, compte tenu de la procédure prévue et de l'obligation de consulter la TGIRT et de mener une consultation publique. L'observateur du MFFP mentionne ce qui a été demandé aux TGIRT de Chapais-Chibougamau et de Mistissini. À Mistissini, les délégués ont demandé de préciser quels cours d'eau sont concernés par cette demande. L'observateur mentionne les secteurs. Un délégué fait valoir qu'une telle modification à la procédure prévue ne doit pas avoir pour effet d'escamoter les consultations particulières auprès des maîtres de trappe. Il souhaiterait faire de même qu'à Mistissini, préciser les secteurs qui font l'objet de la demande formulée par Chantiers Chibougamau. L'observateur mentionne que la grille doit être uniforme pour l'ensemble de la région et s'applique de la même façon partout. Un délégué du groupe des BGA ne partage pas tout à fait cet argument. Un autre délégué du groupe des BGA émet certaines réserves, soutenant que le fait de retirer un pont temporaire sur un chemin permanent en limite beaucoup l'accès et on ne sait pas si dans l'avenir, on n'aura pas besoin de retourner dans les secteurs ainsi rendus inaccessibles. Il reconnaît néanmoins que cela peut constituer un avantage opérationnel. Il exprime également son malaise à l'idée de ne consulter que les maîtres de trappe rappelant qu'il y a d'autres utilisateurs du territoire. Un autre délégué partage son malaise.

Finalement, les délégués ne souhaitent pas que le retrait d'un pont amovible sur un chemin permanent soit inscrit dans la grille de gestion des écarts, mais que la procédure de fermeture de chemin continue de s'appliquer à ce type de situation.

10. État d'avancement de la stratégie de peuplement mixte et la directive des habitats fauniques (Gabriel Rheault – MFFP)

L'observateur du MFFP informe les membres des TGIRT que les travaux concernant l'établissement d'une stratégie sur les peuplements mixtes et des habitats fauniques sont en cours. Un comité de travail réunissant des représentants du GNC et du MFFP a été mis en place il y a un an et demi. L'observateur mentionne les membres de ce comité. À ce jour, le comité a identifié les espèces d'intérêt et celles concernées par la stratégie sur les peuplements mixtes, conformément à ce qui est prévu dans l'entente de la Paix des Braves. Concernant la stratégie des peuplements mixtes, une proposition a été présentée aux représentants Cris, récemment à Oujé-Bougoumou. La stratégie est basée sur le maintien d'une certaine proportion de peuplements mixtes, en tout temps, sur chacun des territoires des aires de trappe. Il reste du travail à réaliser avant de présenter plus largement la proposition.

Concernant les directives sur les habitats fauniques, le travail se poursuit plus spécifiquement sur les habitats riverains et l'habitat du poisson. Ici, l'objectif consiste à doter les aménagistes d'outils permettant de mieux harmoniser les interventions avec les objectifs reliés aux habitats fauniques. Les travaux ont également porté sur l'élaboration d'un plan d'aménagement de l'habitat de l'orignal. Le travail s'effectue essentiellement du côté des Cris et du MFFP, mais éventuellement, la TGIRT aura une présentation du dossier et elle sera possiblement consultée. Concernant la directive sur les habitats fauniques, les travaux ont beaucoup porté sur les éléments relatifs à un indice de qualité d'habitat de certaines espèces, dont l'orignal. Les membres du comité de travail sont actuellement à compiler les résultats des consultations auprès des maîtres de trappe. Les résultats compilés devraient être présentés aux TGIRT sous peu. Un délégué soulève certaines difficultés dans le cadre d'un tel dossier, notamment en regard de la traduction et de l'intégration des savoirs traditionnels.

11. Divers

a) Projets PADF (Johanne Morasse, GREIBJ)

L'observatrice du GREIBJ fait état des projets de réfection de chemins qui ont été acceptés et réalisés dans le cadre du programme PADF 2019-2020. L'un des projets permettra à la Corporation Nibiischii de restaurer certains chemins. Un délégué demande quels chemins seront restaurés dans le cadre de ce projet. L'observatrice ne peut donner plus de précisions à ce stade-ci, compte tenu notamment des limites budgétaires.

12. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 12 h 30. La prochaine rencontre aura lieu le 12 septembre prochain.

Sur proposition de M. Adario Masty, dûment appuyé par M. Norman Wapachee, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

BGA :	Bénéficiaire de garantie d’approvisionnement
BMMB :	Bureau de la mise en marché des bois
COMEV :	Comité d’évaluation chargé d’examiner les renseignements préliminaires fournis par l’initiateur d’un projet situé dans le territoire régi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et situé au sud du 55 ^e parallèle
CRV :	Coupe à rétention variable
FHVC :	Forêt à haute valeur de conservation
GNC :	Gouvernement de la Nation Crie
GREIBJ :	Gouvernement régional d’Eeyou Istchee Baie-James
MFFP :	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PADF :	Programme d’aménagement du territoire forestier
PAFI-T :	Plan d’aménagement forestier intégré tactique
PAFI-O :	Plan d’aménagement forestier intégré opérationnel
PFNL :	Produit forestier non ligneux
PRAN :	Programmation annuelle
PRAU :	Permis de récolte aux fins d’approvisionnement d’une usine
RADF :	Règlements sur l’aménagement durable des forêts
SÉPAQ :	Société des établissements de plein air du Québec
SOPFEU :	Société de protection des forêts contre le feu
TGIRT :	Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
VHR :	Véhicules hors route
VNR :	Volumes non récoltés
VO :	Valeur, objectif
VOIC :	Valeur, objectif, indicateur, cible
VTT :	Véhicule tout terrain